

Éducateur

SER

École
élémentaire

**Enfantine, maternelle,
élémentaire... Ecole déjà!**

Tirer à la même corde

Bienvenue sous Le Pavé... (la page)



«La démocratie ça s'apprend, (...) ce n'est pas un état, mais un processus. Si on ne l'envisage pas comme un rapport de force, c'est foutu. Quand on nous dit, «parce que c'est la crise, on est tous dans le même bateau», la démocratie recule. (...) La démocratie, c'est le contraire, c'est le fait de dire que les intérêts des uns ne sont pas les intérêts des autres. Cet apprentissage il se fait où et quand? Certainement pas à l'école!.»

¹ Franck Lepage interrogé par Linda Maziz dans *La Mèche*, no 7-22-28 octobre 2010. www.scolepave.org

Neutralité et indépendance



Le comité a récemment dû répondre négativement à la demande d'un groupe qui souhaitait voir relayée une initiative citoyenne très hono-

nable et qui aurait probablement convenu à une majorité de ses membres. Mais... non. C'est l'occasion de rappeler que le SAEN s'interdit «toute prise de position en matière politique et religieuse, sauf si la sauvegarde des buts définis à l'article 2 l'exige².» Ces buts sont «de représenter toutes les enseignantes et tous les enseignants neuchâtois à l'égard des autorités, des partis, de la presse et des autres associations professionnelles ou organisations syndicales; de défendre les intérêts professionnels des enseignantes et des enseignants neuchâtois, en s'efforçant notamment d'obtenir une amélioration de leur situation matérielle, de leurs conditions de travail, de leur participation aux destinées de l'Instruction publique (...).³» C'est déjà pas mal, non? (sl)

² Art. 4 des Statuts. Cf. www.saen.ch
³ Art. 2, *ibid.*

Seigneur (Jour du)

La HEP-BEJUNE semble avoir trouvé une solution aux collisions de dates dont souffrent de façon récurrente, voire même chronique, les agendas des enseignants en formation complémentaire ou continue ainsi que leurs formateurs. En effet, un cours, primitivement annoncé un samedi, a été démultiplié pour répondre à la demande et c'est ainsi que certaines

personnes ont conséquemment reçu une invitation pour un dimanche. Neuchâtel, canton (très) laïque... (sl)



© niro

Question saugrenue



Leur «commission PME» a invité les membres du PLR à «découvrir l'International School of Neuchâtel, Montessori Method». Après une visite de l'école, les participants étaient conviés à une discussion sur le thème «Ecole publique – école privée: concurrence ou complémentarité?»⁴ en présence du conseiller d'Etat Philippe Gnaegi.

Le débat aura très certainement été âpre dans cet aréopage d'adhérents d'un même parti, dont on connaît le goût

pour la concurrence en tous domaines. Drôle de question en somme que celle de l'intitulé de cette «discussion». Si l'on discutait plutôt de l'école Saint-George et de sa garantie de déficit? Une école (en fait une PME «éducative») qui accueillera encore pendant quelque temps ses trop peu nombreux élèves et s'en ira probablement à l'issue de la période pendant laquelle la collectivité jouera la complémentarité en couvrant ses pertes. Complémentarité ou concurrence, pourquoi choisir? (sl)

⁴ *Libertés neuchâteloises*, no 30, octobre 2010.

JOM

L'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) communique par le biais de la feuille de la Chambre qu'il «tire un bilan mitigé des deux éditions, 2008 et 2009, de la Journée des filles (...) rebaptisée Journée Oser tous les métiers». L'OPFE précise que la participation, tant à la journée qu'aux ateliers, ainsi que l'engagement très inégal des directions d'école et du corps enseignant, n'ont pas répondu aux attentes ni aux objectifs que l'Office s'était fixés (...).⁵

(comm./réd.)

⁵ *Repères*, no 127, octobre 2010.



Syndicat autonome des enseignants neuchâtois

John Vuillaume – Rue Louis-Favre 62 – 2017 Boudry – Tél. +41 (0)32 753 42 65
Courriel: john.vuillaume@rpn.ch – president@saen.ch – Site: www.saen.ch

Esprit collectif

Si on peut penser que la force d'un collectif se mesure à sa capacité à mobiliser les individus qui le composent quand la nécessité s'en fait sentir (chacun s'engageant à la mesure de ses moyens), il y a lieu de s'inquiéter quand on découvre avec quelle légèreté certains membres suggèrent d'abaisser des cotisations qui sont déjà les plus basses du marché (si l'on peut s'exprimer ainsi...). A titre de comparaison, les salariés du commerce de détail paient des cotisations plus élevées avec (faut-il le préciser?) des salaires inférieurs.

La logique du «client qui en veut pour son argent» tuera les mouvements collectifs plus sûrement et plus rapidement que les tentatives de déstabilisation de leurs adversaires «naturels».

(sl)

Aumônerie «œcuménique» œcuménique?

Les élèves du secondaire I ont découvert l'«aumônerie œcuménique». Le flyer présentant cette nouveauté a été élaboré par les Eglises reconnues¹ en collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire (SEO) et la bénédiction du chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS).

Qu'y trouve-t-on? On apprend d'abord que «vivre, c'est manger, respirer, s'amuser... mais c'est aussi se poser des questions» et que «la présence d'une aumônerie s'avère pertinente». S'ils le disent... Ce sont également les représentants des trois Eglises officielles (la réformée, la catholique romaine et la catholique chrétienne) qui nous rassurent sur la légitimité de la chose en mentionnant que «les objectifs visés par l'aumônerie s'inscrivent dans la mission de l'Ecole

publique», et ils ne manquent pas de convoquer un extrait de la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 à l'appui de cette affirmation. Tiens! On se serait plutôt attendu à lire à cet emplacement la position de nos autorités sur cet aspect de la question... Mais pas de trace, ni du SEO ni du DECS, en ce flyer.

Plus étonnant et un peu risqué à nos yeux: cet organe propose des «interventions dans les classes à la demande des enseignants». Nul ne doute que certains collègues accueilleront cette proposition avec plus d'entrain que d'autres... Quant aux (nombreux) élèves fréquentant d'autres cultures religieuses que les trois concordataires, ils attendront encore un moment avant de découvrir une version un peu sérieuse de l'«œcuménisme» dont se revendique l'aumônerie. (sl)

¹ Au sens du concordat conclu entre elles et l'Etat et entré en vigueur le 25 avril 2000.

AFP

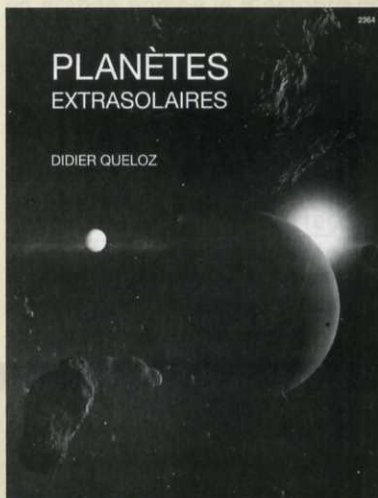


© Gianni Ghiringhelli

«Mais qui se soucie de nous?» On sait que le SFPO³ leur ferme les portes des écoles à plein temps⁴ et voilà qu'on découvre que les formations initiales conduisant à une attestation ne seraient pas aussi accessibles qu'elles devraient l'être pour «des jeunes ayant des dispositions essentiellement pratiques.»⁵

Alors qu'il «faudrait veiller à ce que la part scolaire ne représente pas plus de 30 à 40% dans la procédure de qualification globale, (...)

Publicité



PLANÈTES
EXTRASOLAIRES

DIDIER QUELOZ

Planètes extrasolaires de l'astronome genevois Didier Queloz

OSL N° 2364, ISBN 978-3-7269-0572-9
52 pages, Fr. 10.00 (prix en librairie : Fr. 13.00)

Vernissage en présence de Didier Queloz

Avec Tania Chytil (journaliste et responsable de tsrdécouverte.ch)

Mercredi 24 novembre à 18h

Musée d'histoire des sciences, 128 rue de Lausanne, 1202 Genève

Tout le monde est cordialement invité, y compris les ados !



Adresse de
commande :

OSL Œuvre Suisse des Lectures
pour la Jeunesse
Uetlibergstrasse 20, 8045 Zurich
Téléphone : 044 462 49 40
E-mail : office@sjw.ch, www.osl.ch

dans quinze professions sur les vingt-six examinées⁶, la limite des 40% est déjà atteinte. Ce qui est frappant dans la pondération des formations AFP, c'est le fait qu'elle ne se distingue pas de celle des formations CFC, alors que les premières sont supposées être tournées vers la pratique.» Des formations en école inaccessibles, des formations CFC trop exigeantes, des formations pratiques pas pratiques, le temps se gâte encore un peu pour les élèves les moins performants – pardon! – pour les «jeunes ayant des dispositions essentiellement pratiques.» (sl)

durant l'année 2009-2010 à l'ESRN (Ecole secondaire régionale de Neuchâtel) se monte approximativement à 38%. Trente-huit pour cent.



ECOLE SECONDAIRE REGIONALE DE NEUCHATEL

Nous étions bien loin du compte quand nous faisons l'hypothèse d'un score soviétique... Et regrettons d'avoir osé suggérer que les chiffres pourraient être un peu «arrangés⁸»... C'est donc cet excellent résultat (*treinta y ocho per ciento!*) qui nous vaut de voir ce dispositif étendu cette année-ci à toutes les écoles secondaires.

A Jean Houssaye, qui déclarait récemment⁹ que «la pédagogie de «soutien», qui

donne bonne conscience et permet de changer un peu pour ne rien changer (semblait) avoir tué la «pédagogie différenciée», nous dédions ce chiffre symbolique, témoin de l'audace dont notre école neuchâteloise est capable, même en temps de crise. (sl)



© web

⁷ Aide socio-pédagogique aux élèves qui autrement redoubleraient.
⁸ Bidouillés, en bon français.
⁹ www.cahiers-pedagogiques.com

CDD

Le DECS recherche une personne qui ait «une très bonne capacité de communication et [une] facilité de contact (...) pour le démarchage et la négociation de places d'apprentissage pour des jeunes en difficultés auprès des entreprises et des entités publiques (...).¹⁰» A 50% et pendant vingt mois... Rapidité et efficacité exigées! (sl)

¹⁰ www.ne.ch/OffresEmploi

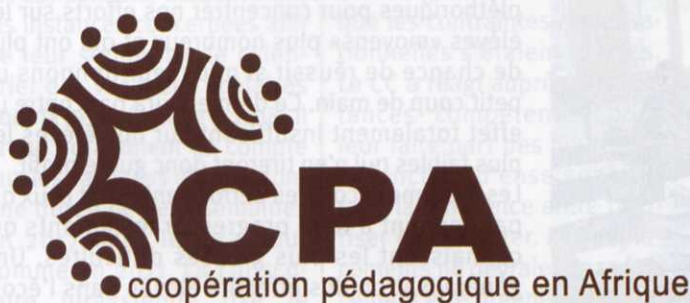
© Gianni Ghiringhelli



¹ J. Dutronc.
² Service des formations postobligatoires.
³ L'Éducateur 10/2010.
⁴ Folio, no 5/2010.
⁵ Dans le cadre d'une étude mandatée par l'OFFT.

ASPEDI'

Le taux de réussite de ce programme de soutien mené



... Savez-vous que les formations de CPA, en partenariat avec les syndicats d'enseignants, sont reconnues par les ministères africains de l'Éducation au Congo, au Mali et au Togo?

Intéressés? Contactez la fondation CPA, par le site le-ser.ch



Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

John Vuillaume – Rue Louis-Favre 62 – 2017 Boudry – Tél. +41 (0)32 753 42 65
 Courriel: john.vuillaume@rpn.ch – president@saen.ch – Site: www.saen.ch



Voici revenu novembre et le temps des résolutions syndicales! Les menaces que font peser les projets de régionalisation (financement probable de nouveaux postes de directeurs par la fermeture de classes et l'augmentation des effectifs) et d'intégration (arrivée d'enfants handicapés dans des classes parfois bondées) ont fait réagir le comité cantonal du SAEN et l'assemblée des délégués.

John Vuillaume

Il faut limiter les hausses des effectifs de classe!

Deux résolutions sur les effectifs de classe

Deux résolutions auront été débattues lors de notre assemblée générale du 3 novembre à Couvet.

L'une demande une modification de l'arrêté d'organisation des classes qui abolirait la distinction entre effectifs de classe urbains et ruraux. Dix-neuf élèves partout! Pourquoi favoriser les villes au détriment des campagnes? La différence actuelle entre des moyennes de vingt-et-un élèves par classe dans les villages et dix-neuf dans les villes est sensible et totalement injustifiable aux yeux des praticiens que nous sommes. Nous sollicitons les autorités scolaires compétentes pour qu'elles puissent rectifier une erreur d'appréciation, tout simplement.

L'autre ressort du premier cycle HarmoS (1-4, les deux années d'école enfantines et les deux premières années primaires actuelles) et exige un nombre maximal de dix-huit élèves par classe dans ces degrés. Le constat du corps enseignant œuvrant dans ce premier cycle est en effet limpide: pour réussir l'entrée de tous les enfants

dans la scolarité obligatoire, il s'agit de posséder du temps et donc des ressources pour le dépistage, le suivi personnel de nos têtes blondes et la mise en place des savoirs fondamentaux en lecture, calcul et écriture. Les pays qui réussissent le mieux leur début de scolarité affichent des effectifs moyens d'un peu plus de douze en Suède et quatorze en Finlande. Nous en sommes parfois bien loin! Une classe de première année à Fleurier compte cette année vingt-cinq enfants.

Des mesures d'économies incompatibles avec la quête de l'«excellence»

Les augmentations des effectifs de classe sont les mesures de restriction budgétaire qui dégagent les plus grandes économies. Il est donc logique que le département, les communes et les directions d'école y soient particulièrement attentifs: la maîtrise des coûts nécessite une discipline certaine en la matière. Néanmoins, il ne faudrait pas multiplier les classes à hauts effectifs, au surplus rassemblant plusieurs degrés! Les effets seraient en effet à rebours de la quête d'«excellence» revendiquée par le département et de la volonté affichée par le chef de département de diminuer drastiquement les redoublements.

En effet, les réalités du terrain nous dictent de laisser tomber les «cas» lorsque les classes sont pléthoriques pour concentrer nos efforts sur les élèves «moyens» plus nombreux et qui ont plus de chance de réussir si nous leur donnons un petit coup de main. Ce dernier aura par contre un effet totalement insuffisant sur nos élèves les plus faibles qui n'en tireront donc guère profit. Les systèmes scolaires performants sont ceux qui parviennent à faire progresser les enfants qui connaissent les plus grosses difficultés. Une généralisation des effectifs élevés dans l'école neuchâteloise lui interdirait de se fixer des objectifs ambitieux lors de l'introduction d'HarmoS, de la convention scolaire romande et du Plan d'études romand.



© Philippe Martin